

LADDH / SNAPAP / REMDH / RADDH / CFDA

ALGERIE : Détention arbitraire du défenseur des droits de l'Homme **Yacine Zaïd**

Alger-Copenhague-Paris, 2 octobre 2012 – Le Collectif des Familles de Disparus en Algérie (CFDA), la Ligue Algérienne pour la Défense des Droits de l'Homme (LADDH), le Réseau Euro-Méditerranéen des Droits de l'Homme (REMDH), le Syndicat National Autonome du Personnel de l'Administration Publique (SNAPAP) et le Réseau des Avocats pour la Défense des Droits de l'Homme (RADDH) condamnent l'arrestation de Yacine Zaïd et dénoncent fermement sa détention arbitraire et les mauvais traitements dont il a été victime.

Nos organisations viennent d'apprendre que Yacine Zaïd, syndicaliste et président de la section de Laghouat de la LADDH, sera déféré aujourd'hui devant le Procureur de Ouargla.

Hier vers 9h45 du matin, Yacine Zaïd, qui voyageait dans un bus de ligne avec Abdelmalek Aibek Eg Sahli, représentant du syndicat hôtellerie et restauration (UITA), avait été interpellé par la police entre Ouargla et Hassi Messaoud (Région du Sud de l'Algérie). Après le contrôle des documents d'identité, pendant deux heures environ Yacine Zaïd a été interrogé et a reçu des coups sévères au visage et dans la nuque de la part de trois policiers. Son compagnon, présent pendant ce tabassage, témoigne que Yacine Zaïd était dans un état physique préoccupant lorsque deux personnes habillées en civil se sont présentées et ont embarqué Yacine Zaïd dans une voiture blanche de marque Nissan (4x4), sans numéro d'immatriculation. Abdelmalek Aibek Eg Sahli a quant à lui été relâché sans que la police ne lui donne aucune information concernant la destination de la voiture blanche.

Nos organisations appellent les autorités algériennes à :

- Libérer immédiatement et inconditionnellement Yacine Zaïd ;
- Garantir en toute circonstance l'intégrité physique et psychologique de Yacine Zaïd ;
- Mettre fin au harcèlement judiciaire dont Yacine Zaïd est victime, qui ne vise qu'à sanctionner son rôle de défenseur de droits de l'Homme, ainsi que celui de l'ensemble des syndicalistes et défenseurs des droits de l'Homme en Algérie.

Yacine Zaïd est un défenseur des droits de l'Homme connu et respecté en Algérie. A cause de ses activités, Yacine Zaïd connaît un harcèlement judiciaire important. Le 25 septembre dernier, il est comparu devant la section de simple police du Tribunal de Bab el Oued avec trois autres militants et défenseurs de droits de l'Homme pour « incitation à attroupement non armé » (art. 100 du Code pénal). Ils risquent jusqu'à un an d'emprisonnement et 5 000 DA d'amende (environ 50 Euros) pour avoir participé à un sit-in pacifique, le 26 avril 2012, devant le Tribunal de Sidi M'hamed pour dénoncer le harcèlement judiciaire dont est victime Abdelkader Kherba, membre du Comité national pour la défense des droits des chômeurs (CNDDC) et de la LADDH. Lors de l'audience du 25 septembre, l'affaire a été renvoyée au parquet. A ce jour, l'affaire n'a toujours pas été classée.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

- CFDA : Nassera Dutour : +33 (0)6 13 07 29 13
- LADDH : Me Nouredine Benissad : +213 661 52 72 27
- REMDH : Hayet Zeghiche : +32 2 503 06 86
- SNAPAP : Rachid Malaoui : + 213 7 70 208 129
- RADDH : Me Amine Sidhoum : +213 550 54 52 76

**COMITE DE FEMMES SNAPAP**

***Siège: 23 Rue Boualem ZERIAT Bel Fort ALGER***

***TelFax: 213 21 52 03 72***

***Email: [femmesnapap@yahoo.fr](mailto:femmesnapap@yahoo.fr)***

***Blog: <http://www.femmesnapap.blogspot.com>***

***JOURNALISTE CITOYEN ALGÉRIE***

***<http://www.jcalgerie.net>***